



EDITO

REFLEXIONS SUR LE SYNDICALISME

Le CLR, ses adhérents sont et restent membres à part entière du mouvement syndical en général et de l'Union SNUI-SUD Trésor en particulier et cette période de l'été peut aussi être un moment de réflexion sur le syndicalisme, sur la façon de l'organiser, de le faire vivre, pour en faire un syndicalisme d'adhérents c'est-à-dire en capacité de rassembler des personnes qui n'ont pas toutes les mêmes convictions politiques, religieuses. Le syndicalisme est, de par ses buts, différent d'un parti politique. Son champ d'intervention est donc différent également.

Il y a plus de 20 Ans compte tenu de notre vécu syndical dans notre organisation non confédérée, compte tenu du syndicalisme d'adhérents que nous faisons vivre nous avons pour habitude de développer des discours portés par le refus des appareils syndicaux bureaucratiques, par la volonté de faire vivre la démocratie la plus directe possible, par le souci constant de privilégier l'adhérent. Toutes choses par ailleurs que nous développons dans nos stages de formation syndicale.

Nous nous gaussons assez facilement et assez vite de l'empilement, de la lourdeur des appareils syndicaux de nos camarades frères des organisations syndicales confédérées. Nous dénonçons les mots d'ordre venus dans haut, mots d'ordre sans aucun débat préalable, ne servant quelque fois qu'à justifier l'existence de l'appareil qui était coupé de la base qui souvent découvrait des prises de position de son syndicat en ouvrant le matin son quotidien local.

Nous condamnons ce système syndical d'appareil qui obligeait les militants à tous les niveaux d'être dans la ligne, sans contestation possible s'ils souhaitaient continuer à occuper des responsabilités ou à vouloir « monter » dans ce qui devenait une hiérarchie et une carrière syndicale.

Par ailleurs la structuration indispensable et incontournable d'un organisme directeur au niveau national ayant en charge la représentation des adhérents, tant auprès des autorités administratives que politiques, ne devait être vécue pour nous, que comme un outil au service des adhérents. Nous affirmions que la façon de faire vivre notre syndicalisme consistait à considérer son architecture comme une pyramide renversée la pointe en bas étant constituée du Bureau National et la base de cette pyramide qui se trouvait en haut étant constituée, elle, des adhérents.

Le syndicalisme ne doit surtout pas ressembler à l'administration avec tout ce qu'elle a de lourdeur imprégnée par un pouvoir central, par des techniques de conditionnement dans les comportements, par du conformisme intellectuel, par de mesquineries cultivées sur les détails par incapacité de juger de l'essentiel.

Ce qui est fondamental et qui va au-delà du type même de la structure, c'est la nature de ceux qui occupent les responsabilités pour ne pas agir comme des bureaucrates avec tout ce que comporte, de petit, d'étriqué, de mesquin, cette notion de bureaucrate. Il s'agit donc bien et tout autant que la nature de l'appareil, d'un problème de mentalité différente que l'on est en droit d'attendre de militants syndicaux qui s'affirment comme porteurs d'un certain nombre de valeurs. Il ne peut y avoir de grands ou de petits commissaires du peuple, de grands ou petits apparatchiks.

Toute société a tendance à recréer des classes disait Mao Tsé Toung, toute structure syndicale a tendance à engendrer des comportements bureaucratiques, dans lesquelles certains militants se croient toujours les seuls à détenir la vérité. Ce n'est que par une démocratie vivante, par une transparence totale, par un droit inaliénable à la critique, par une remise en cause des situations établies que l'on peut lutter contre ces dérives malsaines dont le syndicalisme a trop souvent souffert. C'est donc constamment qu'il faut repenser le syndicalisme et c'est le modeste but de cet édito.

SOUS LES CHIFFRES, UNE REALITE QUOTIDIENNE

Une récente étude de l'INSEE s'est penchée sur les inégalités de niveau de vie des français. D'abord, qu'entend-on par niveau de vie?

Selon l'INSEE, le **niveau de vie** correspond au **revenu disponible** par **unité de consommation**. L'unité de consommation est ajustée pour tenir compte des économies d'échelle procurées par la vie en commun.

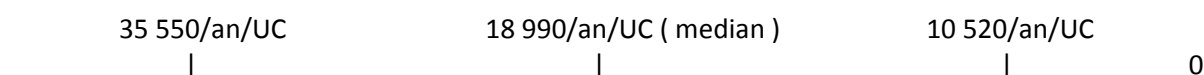
Ainsi, le premier adulte compte pour 1 UC (unité de consommation) ; le second adulte et les enfants de plus de 14 ans pour 0,5 UC ; les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

En 2008, 10% de la population disposait d'un niveau de vie de plus de 35 550€ par an et par unité de consommation.

Toujours en 2008, le niveau de vie médian était de 18 990€ par an et par UC soit 1580€ par mois et par UC.

Si on prend l'exemple d'un couple ayant 2 enfants de moins de 14 ans soit 2,1 UC (1+0,5+0,3+0,3), leur revenu médian s'élève à 39 879€ par an (3323€ par mois).

Enfin, le niveau de vie des plus modestes (pour ne pas dire des pauvres) se situait en dessous de la barre des 10 520€ par an et par UC soit 876€ par mois. Pour notre couple avec 2 enfants, on arrive à 1841€ par mois.



A noter que 10% de la population française se situe en dessous de la barre des 10 520€ par an et par UC soit 876€ par mois.

Vivre avec un revenu inférieur à 900€ par mois pour une personne et avec moins de 2000€ pour un couple avec 2 enfants signifie que l'on vit en dessous du seuil de pauvreté. En 2008, 13% de la population française soit 7,8 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

Parmi ces 7,8 millions de français l'étude a dénombré par catégorie ceux qui étaient les plus touchés. Sans surprise, ce sont les chômeurs (35,9%) et les familles monoparentales ayant 3 enfants et plus (53,7%) ; viennent ensuite les inactifs, autres que les retraités (29,5%) ; puis les familles monoparentales ayant 1 ou 2 enfants (24,8%) ; enfin, les familles nombreuses (19,7%).

Après 2004, les inégalités de niveau de vie ont eu selon l'INSEE « plutôt tendance à augmenter » pour deux motifs : d'une part, le niveau de vie des plus pauvres n'a pas augmenté et d'autre part, les plus aisés se sont enrichis.

L'INSEE précise que ces inégalités sont consécutives à « une forte progression des revenus et en particulier, des revenus du patrimoine qui se sont fortement concentrés. Cette concentration concerne bien évidemment la population la plus riche (10%), celle qui se situe au-delà des 35 550/an/UC.

Entre 2004 et 2008, le patrimoine de ces personnes a progressé de 11% par an. On est bien loin de la progression des salaires et des retraites.

VIVE LA LANGUE FRANÇAISE BIEN ... ÉCRITE

AVOIR et ÊTRE

Loin des vieux livres de grammaire,
Écoutez comment un beau soir,
Ma mère m'enseigna les mystères
Du verbe être et du verbe avoir.
Parmi mes meilleurs auxiliaires,
Il est deux verbes originaux.
Avoir et Être étaient deux frères
Que j'ai connus dès le berceau.
Bien qu'opposés de caractère,
On pouvait les croire jumeaux,
Tant leur histoire est singulière.
Mais ces deux frères étaient rivaux.
Ce qu'Avoir aurait voulu être
Être voulait toujours l'avoir.
À ne vouloir ni dieu ni maître,
Le verbe Être s'est fait avoir.
Son frère Avoir était en banque
Et faisait un grand numéro,
Alors qu'Être, toujours en manque.
Souffrait beaucoup dans son ego.
Pendant qu'Être apprenait à lire
Et faisait ses humanités,
De son côté sans rien lui dire
Avoir apprenait à compter.
Et il amassait des fortunes
En avoirs, en liquidités,
Pendant qu'Être, un peu dans la lune

S'était laissé déposséder.
Avoir était ostentatoire
Lorsqu'il se montrait généreux,
Être en revanche, et c'est notoire,
Est bien souvent présomptueux.
Avoir voyage en classe Affaires.
Il met tous ses titres à l'abri.
Alors qu'Être est plus débonnaire,
Il ne gardera rien pour lui.
Sa richesse est tout intérieure,
Ce sont les choses de l'esprit.
Le verbe Être est tout en pudeur,
Et sa noblesse est à ce prix.
Un jour à force de chimères
Pour parvenir à un accord,
Entre verbes ça peut se faire,
Ils conjuguerent leurs efforts.
Et pour ne pas perdre la face
Au milieu des mots rassemblés,
Ils se sont répartis les tâches
Pour enfin se réconcilier.
Le verbe Avoir a besoin d'Être
Parce qu'être, c'est exister.
Le verbe Être a besoin d'avoirs
Pour enrichir ses bons côtés.
Et de palabres interminables
En arguties alambiquées,
Nos deux frères inséparables
Ont pu être et avoir été.

FAITS DE SOCIETE D'AUJOURD'HUI : ANTIQUITE, BROCANTE, VIDE GRENIERS

L'antiquité n'est plus ce qu'elle était au siècle dernier où elle relevait principalement du domaine des archéologues.

Aujourd'hui le négoce de l'ancien porte à la fois sur des époques des premières dynasties pharaoniques, instruments scientifiques de la numismatique à la photographie, de l'argenterie aux arts populaires. On a longtemps assimilé l'antiquaire au brocanteur qui, à première vue, fait le même métier : acheter des objets anciens ou d'occasion pour les revendre au mieux.

Il ne suffit pas de pousser la porte d'un antiquaire ou de lever la main en salle des ventes pour avoir l'assurance de réaliser une bonne affaire. Les pièges et les ruses qui guettent l'amateur de brocante et d'antiquités sont innombrables, il faut savoir les esquiver. Mais le jeu en vaut la chandelle. Avant de tenter l'aventure, il est bon d'avoir conscience des avantages certains que représente l'acquisition d'une antiquité ou d'un objet d'art. Finalement ce sont les possibilités financières de l'acheteur qui donnent à une œuvre une « valeur » qu'il faut bien chiffrer en unités monétaires.

Pour les uns, l'achat de biens artistiques n'est qu'un moyen de réaliser des gains importants, il s'agit alors d'une spéculation pure et simple, avec les que comporte une entreprise financière. Si l'amateur, comme son nom l'indique, met une part d'amour dans ses acquisitions, l'investisseur fait passer l'amour de l'or avant l'amour de l'art. Certains spéculateurs ne prennent même pas la peine de regarder « la marchandise » qu'ils acquièrent, ils opèrent les yeux fermés, parfois par téléphone, laissant à des rabatteurs le soin de choisir pour eux les œuvres « invisibles » qui finissent dans le coffre d'une banque.

Pour les autres, et pour le plus grand nombre, l'achat d'une œuvre d'art tend avant tout à satisfaire un besoin esthétique ou culturel. Mais il se peut aussi qu'une mise de fonds dans un bien artistique, voile pudiquement un désir de placement.

Si l'on observe l'évolution des prix depuis vingt ans on ne peut manquer d'être frappé par l'importance des plus-values réalisées par les biens artistiques et les antiquités. Ceci étant tout de même réservé à une certaine catégorie de personnes, nous verrons la prochaine fois les brocantes et les vide greniers qui fleurissent, à l'heure actuelle, périodiquement dans les moindres villages et dans les rues des grandes villes.

NDLR :

Merci à René BAUMES pour cet article. René fait partie du bureau du CLR et surtout depuis plus de 20 ans. Il participe fidèlement aux travaux de l'équipe qui, chaque mardi vient au siège du syndicat, pour assurer toutes les tâches de tenue du fichier des adhérents du CLR et de réponses aux différents courriers. Pour sourire et pour ceux qui le connaissent bien et le pratiquent cet article démontre que René, en plus de parler, c'est aussi parfaitement écrire.

SITUATION DES EFFECTIFS DE LA FGR EN 2010 : 56 590 ADHERENTS.....

Syndicats nationaux et groupements

- Les effectifs 2010 ont progressé de 46 320 en 2009 à 47 300 en 2010 soit + 980
- Le CLR est la 4^{ème} organisation syndicale, membre de la FGR, la plus importante au sein de la FGR-FP.

Adhérents directs

- Les effectifs des adhérents directs ont diminué de 10 270 en 2009 à 9 290 en 2010 soit - 980

Total adhérents

- Il est rigoureusement identique en 2009 et en 2010 = 56 590

SECTIONS DEPARTEMENTALES :

- 16 sections, soit 16%, ont plus de 700 adhérents
 - 67 sections soit 69% ont entre 300 et 700 adhérents
 - 13 sections ont moins de 300 adhérents
 - 9 sections ont plus de 200 adhérents directs soit 9%
 - 50 sections ont entre 60 et 200 adhérents directs, soit 57% et le nombre de sections de moins de 60 adhérents directs passe de 31 à 37.
-

AGEANOFISC et les 35 Heures

Un de ses bons amis lui a rappelé que bien avant Mme AUBRY, Louis Ferdinand CELINE dans LES BEAUX DRAPS - Nouvelles Editions Françaises - 1941 page 104 dont extrait ci-dessous, affirmait déjà :

« Bien sûr on peut pas supprimer, l'usine dès lors étant admise, combien d'heures faut-il y passer dans votre baratin tourbillant pour que le boulot soye accompli ? toutes les goupilles dans leurs trous, que vous emmerdiez plus personne ? et que le tâcheron pourtant crève pas, que ça tourne pas à sa torture, au broye-homme, au vide-moelle ?...

Ah ! C'est la question si ardue... toute délicate au possible. S'il m'est permis de risquer un mot d'expérience, sur le tas, et puis comme médecin, des années, un peu partout sous les latitudes, il me semble à tout bien peser que 35 heures c'est maximum par bonhomme et par semaine au tarabustage des usines, sans tourner complètement bourrique.

Y pas que le vacarme des machines, partout où sévit la contrainte c'est du kif au même, entreprises, bureaux, magasins, la jacasserie des clientes c'est aussi casse-crâne écoeurant qu'une essoreuse-broyeuse à bennes, partout où on obnubile l'homme pour en faire un aide-matériel, un pompeur à bénéfiques, tout de suite c'est l'Enfer qui commence, 35 heures c'est déjà joli. La preuve c'est qu'on voit pas beaucoup des jeunes effrénés volontaires s'offrir à la conduite des tours, des fraiseuses racleuses chez Citron ou chez Robot C°, pas plus que de commis éperdus mourant d'adonner leur jeunesse à l'étalage chez Potin. Ça n'existe pas. L'instinct les détourne ».

CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX CLR

Section nom prénom	Section nom prénom
010 CADET JEAN	570 NOIRE JEAN PIERRE
020 BOURLET JEAN LOUIS	580 GARGASI ALAIN
040 MAJOLET DOLORES	591 DUQUENOY JEAN CLAUDE
050 PAPIN FRANCIS	592 HELLMAN JEAN PIERRE
060 CHARCONNET PIERRE	591 RENAUD CHARPENTIER ALAIN
070 ROURE MICHEL	600 FLEURIAL GUY
090 MARTINEZ ROBERT	600 PAGES ANDRE
110 LACOSTE ROBERT	610 MARCEROU JEAN
120 COURCIER ANDRE	620 EGLOFF RICHARD
120 POUJOULA MICHEL	620 BONNEMENT BRIGITTE
132 MALVEZIN MICHELE	630 HADDOU GEORGES
140 ESCLAPEZ CYRILLE	630 MOORE PAQUITA
150 POLONAIIS MARIE ODILE	640 GLEYZE ALEXIS
160 BOUYE ELIANE	640 REGOURDAL CHRISTIAN
170 BERNIER DANIEL	650 DUCASA JEAN
180 COMTE MARYSE	660 VIDAL ALAIN
201 MENEGATTI JEAN MICHEL	670 HELMERINGER SUZANNE
201 PAOLI CHRISTIANE	670 LERCH JEAN PAUL
210 RUNFOLA JEAN LUC	680 MALDONADO JEAN-LOUIS
220 CLERAN RAYMONDE	690 PONTREFACT VINCENT
230 JAMOT YVETTE	690 LOUIS CHANTAL
230 JAMOT YVETTE	700 MULENET ISABELLE
250 BOIVIN JOCELYNE	710 JARJAT JOSETTE
250 GRIFFAUT CHRISTIANE	730 CAVAILLES ALAIN
260 SALVAN FRANCIS	740 PAQUET JEAN PIERRE
270 DELBART PIERRE	750 SELVES JACQUES
280 MOTTIER REMY	750 TIJOU PHILIPPE (BN)
290 BORGNE FRANCOISE	760 COFFINOT JANINE
290 BRETON JEAN PIERRE	770 LAGARDERE BERNARD
300 ILDEVERT BERNARD	780 MANIERE GILBERT
310 DARGENT DANIEL	800 SOUFFLET MICHEL
310 PENSARINI LEON	810 DACHARY CHRISTIAN
320 BORIOS THERESE	810 DESPLATS CLAUDE
330 PAPONE JEAN PAUL	830 SERVIERES ROGER
340 ROTH DANIEL	83 BRUGNEAUX MICHELE (CP)
350 BODIGUEL RAYMOND	840 GALENO ELIANE
350 PAUGAM BERNADETTE	850 BORDEVAIRE HERVE
380 PERNOIS FRANCIS	860 PAIREMAURE FRANCOIS
390 VUILLAUME DENISE	870 CASTELLANI DOMINIQUE
400 SECALOT JEAN JACQUES	870 GAUTHERIE ALAIN
430 MAGGIA MENGUY MARIE ANGE	870 SAR BERNARD
440 CORTEZ NICOLE	880 BOULEAU JEAN CLAUDE
440 THEBAUD CLAUDINE	900 LIGIBEL GILBERT
460 CONEJERO GERARD	910 PALLANT DENIS
470 VIGNEAU MARIE FRANCE	922 BOUFFARTIGUE PHILIPPE
490 BORDAS GUY	940 CLAIRET MONIQUE
520 LALLEMENT MONIQUE	940 SAUZET DANY
540 GUIGNOT CLAUDE	950 BERNA GERARD
550 ANTION CLAUDE	972 HENRIETTE JULIETTE
550 ANTION DANIEL	974 RIVIERE MARCEL
560 LECHAUX JEAN CLAUDE	974 ROSIERS ETIENNE

UNE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP) ÇA SE PRÉSENTE COMMENT ? ...

Fin 2012, toutes les Trésoreries Générales et toutes les Directions des Services Fiscaux devraient fusionner (décret du 16 juin 2009).

